

## l'enseignement en question(s)

# Les devoirs sans les parents ?

**Un projet d'étude dirigée** va naître à Courcelles, où les élèves pourront faire leurs devoirs avec un enseignant. Pour balayer les tensions entre parents et enfants, notamment.

**F**ais tes devoirs à l'école ! » L'initiative est sur le point d'être lancée dans la commune de Courcelles (province de Hainaut) et prendra effet dès la rentrée scolaire 2016-2017 dans dix-sept implantations de l'enseignement primaire ordinaire. Il s'agit d'un des plans « éducation » de l'échevin de l'enseignement de Courcelles, Johan Pétré (CDH), et a pour but pédagogique la mise en place d'une étude dirigée.

« *Durant une à deux heures après les cours, les enfants pourront faire leurs devoirs à l'école, de manière encadrée* », explique l'échevin. Une étude dirigée, toutefois, par « *des professionnels* », insiste-t-il. C'est-à-dire des enseignants « *engagés à temps partiel*. » Un budget de 100.000 euros, sur fonds propres communaux, a été dégagé pour embaucher une trentaine de profs. Qu'ils enseignent déjà dans une autre école, ou qu'ils soient tout juste diplômés.

A travers ce temps consacré aux devoirs à l'école, Johan Pétré entend pallier deux problématiques observables dans notre société actuelle. D'un côté, le fait que, dans de nombreuses familles, les parents finissent tard leur journée de travail. D'un autre, le fait que tous les parents ne disposent pas des mêmes capacités intellectuelles pour accompagner leur enfant dans ses devoirs. « *Ces deux phénomènes provoquent inévitablement des inégalités entre les élèves* », affirme

l'échevin.

Les devoirs doivent-ils donc être rapatriés à tout prix dans le cadre scolaire ? La question fait débat.

## Sources de tensions

Et les arguments en faveur sont nombreux. D'abord, « *les travaux à domicile sont une source de tensions* », dit Johan Pétré. A la lecture de nombreuses études sur le sujet et de propos tenus par des spécialistes, l'avis est largement partagé.

Enseignante au collège Cardinal Mercier à Braine, et responsable d'un cabinet travaillant sur les méthodes de travail, Sophie Vanden Plas témoigne : « *L'énerverement est vite suscité et le ton peut rapidement monter lorsque les parents interviennent dans les devoirs de leur enfant*. » Parce qu'ils reviennent tard du travail, sont fatigués et n'ont plus forcément l'envie ou la patience. Parce qu'ils n'appliquent pas la même méthode que le professeur. Ou, encore, parce qu'ils sont émotionnellement trop impliqués. D'autres, confrontés aux devoirs, se trouvent également confrontés à leur propre manque de compétences. Face à de telles conséquences, « *certaines disent qu'ils préféreraient que quelqu'un d'extérieur s'occupe des leçons* », ajoute l'enseignante.

## Lien école-famille

Pour autant, des arguments se posent aussi contre les devoirs en dehors du

cadre familial. Notamment, un des intérêts du travail à la maison est d'entretenir et encourager le lien école-famille. En 2008 déjà, l'Ufapec (union des fédérations des associations de parents de l'enseignement catholique) soulignait dans une analyse que « *les travaux à domicile constituent un moyen, pour les parents, de mieux suivre les programmes scolaires* ». « *Il est bien sûr important que les parents sachent ce que fait leur enfant et que ce lien école-famille soit préservé*, concède Johan Pétré. *Mais rien n'empêche que, lorsque l'élève rentre de l'étude dirigée, il sorte de son cartable ses devoirs faits et qu'il en discute avec ses parents*. »

Pour, contre, la question fera toujours couler de l'encre et de la salive. Mais pour Sophie Vanden Plas, pas question de trancher : « *Il n'y a pas une seule bonne méthode à appliquer. Ce qui convient à un enfant ne conviendra pas forcément à un autre, c'est très variable*. » Il faut agir dans l'intérêt de l'élève, avant tout.

L'échevin soutient d'ailleurs que l'étude dirigée permettra, en outre, « *de rebaliser les choses par rapport à la circulaire de 2002* », sur la régulation des travaux à domicile dans le primaire. Et pourquoi pas « *devenir une école-pilote, en croisant le projet avec le Pacte d'excellence et les mesures concernant la réforme des rythmes scolaires* ». ■

VALENTINE ANTOINE

## le psy « Les devoirs sont les symptômes des difficultés scolaires »

**S**ur la problématique des devoirs, Didier Bronselaer ne mâche pas ses mots. Psychologue, psychopédagogue, enseignant, mais aussi directeur du Centre de réussite scolaire à Waterloo, l'homme émet un avis tranché : au fond, il ne s'agit pas de se demander s'il faut faire ses devoirs à l'école ou à la maison. La question première est celle de l'utilité – ou non – de ces leçons.

**Rapatrier les devoirs à l'école, comme dans le cadre d'une étude dirigée, qu'en pensez-vous ?**

*Je pense que la question fait débat parce que, historiquement, on a toujours été habitué à donner des travaux à faire à la maison. Donner des devoirs et des le-*

*çons, c'est une habitude culturelle. Les parents, par exemple, s'y raccrochent parce qu'eux-mêmes en ont eus. Mais selon moi, le débat n'est pas là. Il s'agit de se poser la question de l'utilité des devoirs, en tant que tels. On donne du travail à des enfants qui ont déjà passé six ou sept heures de suite à l'école. Avec des leçons, on contraint cet enfant, selon ses ressources d'apprentissage, à fournir un effort supplémentaire alors qu'il s'est déjà bien donné pendant la journée. Les devoirs et leçons*

© DR.

*font partie des symptômes et problèmes qui entraînent des*

*difficultés scolaires. L'idée de l'étude dirigée, en soi, peut s'avérer utile, mais pas en mettant tous les élèves dans le même plat.*

### C'est-à-dire ?

*Aujourd'hui, nous devons aller vers un accompagnement individualisé, surtout dans le cas où les élèves présentent des difficultés. Comme c'est le cas dans les pays scandinaves, en Angleterre ou encore en Allemagne. D'ailleurs, quand je reçois des patients dont le papa ou la maman est originaire d'un de ces*

*pays, il ou elle ne comprend pas pourquoi notre système éducatif n'est pas plus individualisé.*

*L'étude dirigée devrait davantage s'inscrire dans un cadre de médiation, qui permettrait à tous les enfants de bénéficier d'un temps de travail, à l'école, adapté à leurs ressources et leurs difficultés. Il s'agirait de savoir que tel élève présente des problèmes en géométrie, un tel en orthographe, un autre en grammaire, etc. Ce temps pourrait l'aider à corriger ses difficultés, dans un contexte plus adapté, avec une aide spécifique et individualisée.*

**Du temps scolaire supplémentaire, d'accord. Mais pas pour les devoirs, c'est ça ?**

*Exactement. On peut consacrer*

*du temps en plus à l'élève, à l'école, pour travailler avec lui sur ses faiblesses. Des faiblesses et difficultés qu'il faut absolument prendre en compte et auxquelles il faut remédier. Parce que, plus un enfant éprouve des difficultés, plus les tâches scolaires, qui sont toujours bien présentes dans beaucoup d'établissements, à faire à domicile sont lourdes à porter. A la fois pour l'enfant, mais aussi pour les parents puisque ce poids à porter résonne au niveau familial, et peut aller jusqu'à entraîner des tensions, des disputes et une mauvaise entente. Et ceci, parce qu'il y a des inégalités,*

*aussi, au sein des familles. Par exemple, dans une famille recomposée, le père sera très sévère avec son ou ses enfants par rapport aux devoirs, tandis que la mère y portera moins d'attention pour ses propres enfants. Mais il sera difficile pour ces gamins de se sentir égaux par rapport à cela. Pour autant, pour conclure sur ce temps supplémentaire, il faut que ce dernier soit un temps très constructif et vraiment bien pensé par l'établissement. Qu'il soit à la fois bien organisé, et qu'on tienne compte du fait que, après 16 heures et une journée de cours, les enfants sont épuisés. ■*

**Propos recueillis par  
V.A.N.**